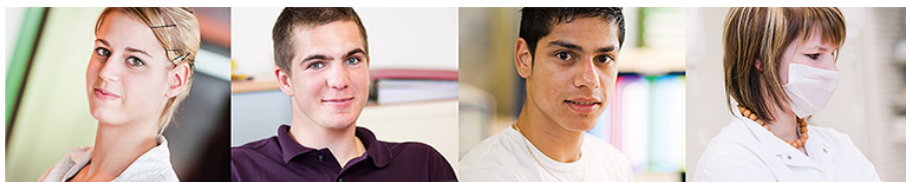




LOCATION DE SALLES – LISTE DE PRIX

Le ceff – Centre de formation professionnelle Berne francophone est l'établissement le plus important du Jura bernois dans le domaine de la formation professionnelle. **Il offre des formations dans les domaines :**

- **ARTISANAT**
- **COMMERCE**
- **INDUSTRIE**
- **SANTÉ-SOCIAL**



TYPES DE SALLES ET EQUIPEMENTS

Types de salles	Equipements standards
Salle de cours / salle de séance	Tableau mural 1 poste équipé d'un ordinateur (suite office) Ecran de projection et beamer Un câble réseau rj45 et un câble vidéo de type VGA pour un ordinateur portable
Salle informatique	Tableau mural Postes informatiques équipés avec office (24 postes élèves) Ecran de projection et beamer Un câble réseau rj45 et un câble vidéo de type VGA pour un ordinateur portable
Auditoire	Tableau mural 1 poste équipé d'un ordinateur Ecran de projection et beamer Un câble réseau rj45 et un câble vidéo de type VGA pour un ordinateur portable
Halle de sport	Douches, vestiaires

LOCALISATION DES BÂTIMENTS

Domaine ceff **ARTISANAT**

Rue Pré Jean-Meunier 1, 2740 Moutier

Salle de cours / salle de séance

Salle informatique

Halle de sport



Domaine ceff **COMMERCE**

Chemin des Lovières 4, 2720 Tramelan

Salle de cours / salle de séance

Salle informatique



Domaine ceff **INDUSTRIE**

Baptiste-Savoie 26, 2610 Saint-Imier

Salle de cours / salle de séance

Salle informatique

Auditoire



Domaine ceff **SANTE-SOCIAL**

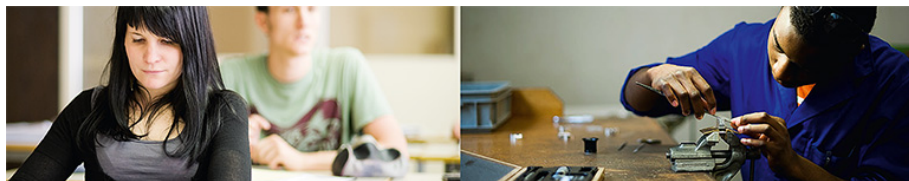
Rue Agassiz 12, 2610 Saint-Imier

Salle de cours / salle de séance

Salle informatique

Auditoire





TARIFS DE LOCATION

	Heure [CHF]	½ jour / soirée (18h - 22h) [CHF]	1 jour [CHF]
Salle de cours/salle de séance	-	60.00	90.00
Salle informatique	-	250.00	415.00
Auditoire	-	320.00	480.00
Halle de sport *	25.00	80.00	150.00

* Les sociétés prévôtoises à but non lucratif bénéficient d'un rabais de 50 % sur ces tarifs.

Rabais :

Des conditions financières particulières pour journées groupées et en cas de volume de réservation important peuvent être accordées sur demande.

Conditions d'annulation :

En cas d'annulation complète ou partielle, nous nous verrons dans l'obligation de facturer des frais d'annulation aux conditions suivantes :

Nombre de jours avant le début de la location	Facturation du coût de location
15 jours	--
14 à 1 jours	50%
Le jour même	100%

CONDITIONS GÉNÉRALES RELATIVES À L'UTILISATION D'UNE SALLE LOUÉE

Les règles suivantes doivent être respectées par les utilisateurs d'une salle:

- Les bâtiments, les installations et le matériel doivent être utilisés avec le plus grand soin.
- Le bâtiment doit être quitté à 22h00 au plus tard. Il incombe à l'utilisateur d'éteindre les lumières et de fermer portes et fenêtres en quittant les lieux.
- La location de salles durant les vacances scolaires n'est pas possible (pour les dates, voir sur le site Internet www.ceff.ch).
- Tout dégât, volontaire ou involontaire, doit être signalé dans les meilleurs délais au secrétariat. Le directeur de domaine détermine dans quelle mesure la remise en état est facturée à la personne responsable des dégâts.
- La consommation de boissons ou de nourriture est interdite dans les salles, sauf autorisation expresse donnée par le directeur de domaine.
- Il est interdit de fumer à l'intérieur des bâtiments et de consommer des boissons alcoolisées à l'intérieur et dans les alentours immédiats des bâtiments. Le directeur de domaine peut autoriser la consommation de boissons alcoolisées.
- En cas d'utilisation d'ordinateurs, la directive pour l'utilisation des ressources informatiques du ceff doit être respectée.
- Lors de l'utilisation de la salle de sport, il est obligatoire de porter des chaussures appropriées sous peine de retrait de l'autorisation.
- Si vous désirez bénéficier des services de la cafétéria, il vous appartient de négocier ceux-ci directement avec le tenancier.

La personne dont l'identité figure sur le formulaire de demande de location d'une salle est responsable du respect des points précités. Elle est également responsable de la fermeture à clé de la salle et, cas échéant, du bâtiment. Enfin, elle est responsable de la restitution de la clé qui lui a été confiée.

En cas de salle rendue dans un état jugé inacceptable (propreté, débranchement de câbles informatiques, ...), une participation aux frais de remise en état de minimum Fr. 200.— sera facturée aux locataires.

Saint-Imier, le 1^{er} janvier 2015

La Direction

ceff

Rue Baptiste-Savoie 33 CH-2610 Saint-Imier
info@ceff.ch
Tél. +41 32 942 43 43 Fax +41 32 942 43 01
www.ceff.ch

ceff ARTISANAT

Rue Pré Jean-Meunier 1 CH-2740 Moutier
artisanat@ceff.ch
Tél. +41 32 942 43 70 Fax +41 32 942 43 79

ceff COMMERCE

Chemin des Lovières 4 CH-2720 Tramelan
commerce@ceff.ch
Tél. +41 32 942 62 00 Fax +41 32 942 62 01

ceff INDUSTRIE

Rue Baptiste-Savoie 26 CH-2610 Saint-Imier
industrie@ceff.ch
Tél. +41 32 942 43 44 Fax +41 32 942 43 45

ceff SANTÉ-SOCIAL

Rue de la Clef 44 CH-2610 Saint-Imier
santesocial@ceff.ch
Tél. +41 32 942 62 62 Fax +41 32 942 62 63